

Responsable ou chargée de systèmes d'information (SI)

Responsable ou chargé de systèmes d'information (SI)



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers du support et du technique

Rubrique : Support

Autres appellations courantes : Technicien des systèmes d'information, administrateur des systèmes d'information

ROME : M1810 - Technicien informatique

Fiches de la cohésion sociale : /

Points de repère : classification et critères classants : [D]

Les finalités du métier

Il assure l'administration, la gestion et la sécurisation des ressources nécessaires au fonctionnement des systèmes d'exploitation informatiques de l'entreprise ainsi que la sécurisation et la protection des données de la structure dans laquelle il travaille.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- la gestion du parc informatique : suivi, optimisation et maintenance du matériel et des logiciels de la structure
- accompagnement des professionnels : information, formation et outillage des utilisateurs à la prise en main de(s) logiciel(s) ou solution(s) technique(s) tout en veillant à la compréhension des usages
- l'administration des systèmes : configuration, mise à jour et sécurisation des équipements et des applications
- la gestion des accès : déploiement et contrôle des droits utilisateurs, administration des bases de données
- la planification stratégique : définition et priorisation des projets SI en collaboration avec la direction
- la gestion des prestataires : identification, sélection et suivi des fournisseurs de services informatiques
- la conformité réglementaire : mise en place des mesures de protection des données personnelles et de cybersécurité, respect de la charte des utilisateurs du SI tout en signalant les manquements (le cas échéant)
- la veille technologique : suivi des évolutions du secteur et proposition d'améliorations pour le système d'information

Il exerce ses fonctions dans le respect des normes de sécurité informatique et des réglementations en vigueur, ainsi que des orientations stratégiques définies par la structure.

Variabilité

Les fonctions du chargé de SI sont internalisées et portées par un poste dédié dans les structures de taille plutôt importante. Pour les structures de petite ou moyenne taille, elles sont déléguées auprès de prestataires externes par la direction, l'assistant de direction ou encore le chargé de communication. Dans d'autres cas, elles peuvent être centralisées au sein d'une structure fédérale ou d'un réseau associatif / groupement.

Responsable ou chargée de systèmes d'information (SI)

Responsable ou chargé de systèmes d'information (SI)



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Installer et intégrer le matériel et les logiciels dans l'environnement de travail
- Configurer les ressources logistiques et physiques
- Fournir un support technique et fonctionnel aux utilisateurs
- Concevoir et maintenir un système de cybersécurité
- Résoudre des incidents et des problèmes techniques
- Expliquer de manière claire des aspects techniques aux non-techniciens
- Assurer une veille technologique pour suivre les évolutions des systèmes d'information et des technologies émergentes
- Réaliser une étude de marché pour l'achat d'équipements (espaces, fournisseurs, matériels, etc.)
- Etablir un cahier des charges

Connaissances

- Outils bureautiques
- Normes et dispositions du RGPD

Savoir-être

- Réactif
- Rigoureux
- Organisé
- A l'écoute
- Diplomate

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau BTS/DUT (niveau 5)

Diplômes requis pour exercer le métier : BTS ou licence en informatique (jusqu'à bac +5 dans les structures grande taille)

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

Certifications : Certification RGPD

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Intégration des enjeux liés à la cybersécurité (risques d'ameçonnage, etc.), intégration des enjeux liés à la protection des données et de l'évolution du cadre réglementaire (RGPD, etc.)

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Sensibilisation et formations des équipes aux risques de cybersécurité, Gestion et analyse des données, intégration de l'IA générative dans les pratiques

Responsable ou chargée de systèmes d'information (SI) Responsable ou chargé de systèmes d'information (SI)

Mobilités professionnelles



Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
/	Administrateur des SI	- Médiateur numérique - Animateur numérique / multimédia
Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
Responsable / chargé de SI (HLA, Alisfa, Missions Locales, BASS, BAD, etc.)	Administrateur des SI (HLA, Alisfa, Missions Locales, etc.)	/

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.